



COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

Sous réserves des modifications pouvant être apportées lors de son vote au prochain Conseil Municipal

| | |
|---|--|
| NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 10 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 3 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 13 | L'an deux mille vingt et un, le mercredi 6 octobre, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vendredi 1 octobre deux mille vingt et un. |
|---|--|

PRESENT(E)S : 10

DENIS CHARBONNIER
FABIENNE CHAUTY
GAETAN DUBIEN
ALAIN FAUGERAS
SEBASTIEN GRAVIER
STEPHANE HOUSSIER
ROMAIN LEGRAND
MARIE-ANGE MERCIER
NICOLAS MIALON
DAMIEN ROSSEEL

REPRESENTE(E)S (3) :

ISABELLE DAURES à DENIS CHARBONNIER
CELINE DOUARIN à ROMAIN LEGRAND
JEAN-PAUL VIVIER à SEBASTIEN GRAVIER

NON REPRESENTE(E)S (2) : GISELLE BERNARD, KARINA MONNET,

Secrétaire de séance : DENIS CHARBONNIER

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H30

Approbation du compte rendu du conseil du 07/07/2021

ASSOCIATION

Rapporteur : Stéphane Houssier / Romain Legrand

1. PRESENTATION DES ARCHERS DES SOURCES

Présentation de l'association les Archers des sources par son Président (Laurent Gaillot) et son éducateur (Gilbert). Cette association dynamique présente son activité, ses résultats sportifs et ses projets qui s'inscrivent dans la durée sur Artonne. Pour assurer son activité à l'extérieur, il a été proposé à la commune d'installer une structure démontable de 60 m² (poteau bois sur plot, toiture en tuile) sur la parcelle communale YO177 en bord de Morge. Cette structure est un pas de tir abrité qui apportera un plus en cas de mauvais temps.

Il est proposé au Conseil municipal de valider cette proposition. Il est demandé de signer une convention d'occupation du terrain concerné entre la Commune et l'association. Il est demandé par le Conseil Municipal de créer une structure démontable sans dalle compte tenu du caractère inondable du site et de sa sensibilité naturelle (ENS). La demande préalable sera déposée par la Commune.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX

Rapporteur : Stéphane Houssier / Sébastien Gravier

1. Travaux rue du cours

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GATP. Le goudron est fait. Ils sont terminés, réceptionnés et payés. Le cout des travaux est 77 480,50 € H.T. financés à 50 % par la Région et 20 % par le Département au titre du FIC 2021 .

2. Travaux Place du Coude à Glénat

Le terrassement a été fait. Il y a quelques retards qui sont dus à Enedis et Eiffage. L'aménagement de la place sera finie en fin d'année. Par contre l'enfouissement des lignes lui sera fini début 2022.

3. Travaux Maison 3-Grande rue

Plusieurs permis ont dû être déposés. Le dernier a été validé. Le cout des travaux devrait être d'environ 78 000 € H.T. Deux subventions ont été demandées (50 % à la Région au titre des « Villages remarquables 2021 » et 20 % au Département au titre du « Plan de relance FIC 2021 »).

4. Plantation de haies secteur « Croix des Rameaux »

Dans le cadre d'un projet départemental de plantation de haies, le département a sollicité la commune pour trouver un site adapté. Le site retenu est le chemin communal à la croix des rameaux. Ce projet est financé en grande partie par le département avec le dispositif BEC.

5. Lotissement Croix des rameaux et aménagement route de St Agoulin

Le déplacement du transformateur en pointe du lotissement n'a pas été validé par l'ABF. La solution serait de le placer en dessous de la salle des fêtes. Réunion présentation des aménagements par le service des routes le 05/11 à 9h.

6. Travaux divers

2 dalles faites pour les abri bus, des travaux de restauration d'un chemin à la Ronzière par un prestataire.

Rapporteur : Stéphane Houssier

1. SIEG

Le SIEG change de nom pour devenir Territoire d'énergie.

Pour le secteur d'Aigueperse, les Délégués Intercommunaux SIEG à confirmer sont : titulaire Gaétan Dubien, suppléante Gisèle Bernard. **Il est proposé de confirmer ses nominations et le changement de nom du SIEG.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Location Maison 27 Grande Rue

M. Tozone a sollicité la commune pour louer la maison du 27 Grande Rue pour entreposer ses meubles. **Il est proposé un loyer de 50 € par mois.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Virement de lignes de crédit

Il est proposé un virement de crédit de la ligne travaux 3 grande rue sur la ligne travaux rue du cours de 1500 €..

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Occupation GRDF

Une redevancede 407 € est à encaisser.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Abattement taxe habitation / personnes handicapées

Suite à une demande particulière, il est proposé de confirmer l'abattement de la taxe d'habitation pour les personnes handicapées sur la commune.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Stéphane Houssier

☞ PLUI Avancement du PLU Intercommunal

Une réunion a eu lieu fin août pour apporter différentes modifications demandées par la commission intercommunale. La commune a placé des emplacements réservés pour la réalisation de divers futurs projets.

☞ **Conseil Municipal des Jeunes**

Succès du chantier de nettoyage de la Morge, environ 25 participants. Toute la Morge a été nettoyée soit 5 km de rivière. Déchets classiques : pneus, gravats, verre.

☞ **SBA Présentation du RPQS 2020**

Rapport annuel Ordures ménagères + 3%, déchèterie -7%

L'ordre du jour étant intégralement épuisé, le Maire clôt la séance à 21h00 min
